DLP 15-3-56 029417



8e année N° 181 6 mars 1956

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

RHONE-ALPES

Bimensuel.

22, rue de Brest — LYON

Téléphone : FRanklin 82-51

Compte chèques postaux Lyon 2168-43 —— Fédération des Groupements de Défense, 4, place Gensoul - LYON

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région.

INFORMATIONS

A PROPOS DES TRAITEMENTS D'HIVER ET DE PRINTEMPS

Les gelées persistantes de février ont interdit pendant plus de quatre semaines l'application des traitements d'hiver.

Le retour rapide d'un temps doux va hâter le débourrement sur la plupart des essences, à l'exception de la vigne et du pommier.

Ces traitements devront donc être délibérément abandonnés sur toutes les essences où le moindre symptôme de végétation s'est déjà manifesté, soit avant, soit après les vagues de froid. On évitera ainsi d'ajouter les effets toxiques de traitements d'hiver trop tardifs aux effets déjà désastreux des fortes gelées de février.

D'autre part, la destruction presque totale par le froid des colonies de la cochenille du mûrier, actuellement ravageur N° 1 du pêcher, rend ces traitements superflus sur cette essence.

Enfin, les traitements contre le Monilia de l'abricotier ne seront nécessaires que dans les zones les moins éprouvées où quelques fleurs ont survécu au froid. Dans ce but, un sondage portant sur une ou deux centaines de boutons floraux répartis sur plusieurs variétés ou du moins plusieurs arbres de chaque plantation, permettra d'estimer le pourcentage des fleurs gelées. La décision appartiendra à l'arboriculteur suivant l'importance de sa plantation, son rendement habituel, et autres éléments propres à son verger.

Tous les autres traitements de printemps applicables aux parties des arbres restées vivantes seront appliqués comme par le passé.

ABONNEMENTS

La comptabilité des Stations d'Avertissements agricoles va être complètement modifiée d'ici quelques semaines. Pendant la période transitoire, des retards et même des omissions peuvent se produire dans l'enregistrement des abonnements.

D'autre part, les échéances partielles du 31 mars et du 30 septembre devront être obligatoirement supprimées ; tous les abonnements souscrits entre le 1er août de l'année en cours et le 31 juillet de l'année suivante seront échus le 31 décembre de cette même année. En particulier, tous les abonnements souscrits avant le 1er août 1955 et le 31 juillet 1956 seront échus le 31 décembre 1956, ceux souscrits entre le 1er août 1956 et le 31 juillet 1957 seront échus le 31 décembre 1957.

Dans leur propre intérêt, nous demandons à tous nos abonnés qui désirent renouveler leur abonnement en 1956 de le faire sans faute avant le 31 mars prochain, les versements étant toujours effectués jusqu'à cette date au :

C.C.P. 2168-43 LYON
Fédération des Groupements de Défense
4, place Gensoul, Lyon

Nous indiquerons ultérieurement l'intitulé du nouveau compte de chèques de la Station.

De toutes façons, les abonnements obligatoirement couplés au « Bulletin technique » et à « Phytoma » restent au tarif actuel de 800 francs.

CLIMATOLOGIE

UN MOIS DE FEVRIER EXCEPTIONNEL

Après deux mois d'un hiver particulièrement doux, le refroidissement très important qui a amené la température à Lyon de + 8°5 le 31 janvier à — 15°3 le 2 février, a marqué le début du mois d'hiver le plus froid que nous ayons subi depuis plus d'un siècle.

A cette occasion, les chiffres les plus fantaisistes ont été rapportés par la presse. L'inexactitude de thermomètres ne présentant aucune garantie de précision, unie à l'exagération des observateurs occasionnels et au goût

P 142

du « sensationnel » ont amené la publication des chiffres les plus invraisemblables, atteignant jusqu'à — 35° dans des localités où la température n'est pas descendue au-dessous de — 25°.

Pour mettre les choses au point, il convient de distinguer entre elles les trois pointes principales de froid qui ont fourni les plus basses températures dans notre région :

Les pointes du 2 et du 10 février se sont produites par forts vents du nord ; le brassage de l'air était tel que les températures ont été très uniformes dans toute la région compte tenu de l'altitude et de la latitude. En partant de la température de — 12°5 observée le 10 dans le delta du Rhône, la température décroissait régulièrement, lors de ce minimum, de 1°6 par 100 km. de distance à la mer et de 0°8 par 100 m. d'altitude. L'exposition des lieux n'a joué alors qu'un rôle très restreint.

Ainsi le minimum du 10, qui a été souvent le plus marqué du mois, a été de — 14°9 à Châteauneuf-du-Rhône (Montélimar), de — 17°3 à Lyon-Vénissieux, de — 19°5 à — 20° dans l'est de la Bresse, de — 24° à Saint-Agrève, à 1.100 m. d'altitude dans l'Ardèche, de — 23°6 à Saint-Baudille-et-Pipet dans le sud-est de l'Isère à 1.025 m. d'altitude. C'est pour cette date que les chiffres les plus inexacts ont été avancés.

A l'inverse, les pointes de froid du 15, et localement celles du 3, se sont produites par temps calme et partiellement clair. De ce fait, les plaines et les vallées ont noté des températures nettement plus basses que les pentes et les sommets, mais de répartition très anarchique au gré de l'enneigement et des passages nuageux et brouillards locaux.

En plaines, sur les plateaux et dans les vallées, c'est aux dates du 3 et du 15 que les températures les plus basses ont été relevées : le 3 : — 24°8 à Saint-Baudille-et-Pipet (Isère) ; le 15 : — 21°5 à Lyon-Vénissieux, — 25° à Beaupont (Bresse), — 25°2 à Montbrison (plaine du Forez), — 28° à 60 cm. du sol à Merle (à 860 m. sur le plateau du Forez), alors que les températures étaient nettement moins basses dans les postes de montagne situés sur les crêtes ou des pentes : — 16°9 au col des Sauvages (Rhône, 720 m.), — 14° à Silhac (Ardèche, 650 m.), — 16°8 à Saint-Agrève (Ardèche, 1.100 m.), — 16°5 à Sainte-Foy (Savoie, 1.120 m.).

Comparativement ce mois de février 1956, avec une température moyenne de — 6°63 à Lyon-Bron, apparaît comme étant le mois le plus froid depuis 1879 et le mois de février le plus froid depuis au moins 1850.

Depuis cette date, le classement des mois les plus froids, comptant au moins 4 degrés de déficit sur la normale, s'établit ainsi :

DECEMBRE			JANVIER			FEVRIER		
Années	T. moy.	Déficit	Années	T. moy.	Déficit	Années	T. moy.	Déficit
Normale	+ 3°0		Normale	+ 2°3		Normale	+ 3°6	
1933	— 1°9	4°9	1855	— 1°8	4°1	1907	— 0°5	4°1
1853	— 1°9	4°9	1864	— 1°8	4°1	1932	— 0°6	4°2
1917	— 2°1	5°1	1914	— 1°8	4°1	1860	— 0°8	4°4
1940	— 2°3	5°3	1861	— 1°9	4°2	1901	— 1°1	4°7
1890	— 3°0	6°0	1858	— 2°0	4°3	1942	— 1°3	4°9
1870	— 3°3	6°3	1942	— 2°1	4°4	1917	— 1°5	5°1
1871	— 5°6	8°6	1871	— 2°3	4°6	1929	— 2°3	5°9
1879	— 6°5	9°5	1880	— 3°0	5°3	1895	— 3°9	7°5
			1891	— 3°2	5°5	1956	— 6°6	10°2
			1893	— 3°3	5°6			
			1945	— 3°4	5°7			
			1940	— 3°6	5°9			

Fait curieux, si février a atteint — 6°6 en 1956 et décembre — 6°5 en 1879, janvier qui est normalement le mois le plus froid de l'hiver n'a jamais atteint — 4° et même si l'on remonte une vingtaine d'années plus loin, on trouve seulement — 4°7 environ en janvier 1838 ; chiffre encore bien au-dessus des records de décembre et février.

En somme, le record de froid de janvier reste à battre, souhaitons qu'il attende encore de nombreuses années pour se manifester.

Le minimum absolu de février 1956 : — 21°4 à Lyon-Bron le 15, a tout de même été dépassé le 14 février 1929 avec — 22°5. On avait également relevé — 19°3 le 23 février 1948 au terme d'un hiver très doux et — 18°1 le 3 février 1917, mais les pointes de froid qui ont pu être observées en février viennent loin derrière ces quatre chutes exceptionnelles :

- — 15°3 le 4 février 1934,
- — 14°2 le 8 février 1895 (Lyon-Saint-Genis-Laval),
- — 13°5 le 2 février 1954,
- — 12°8 le 22 février 1901 (Lyon-Saint-Genis-Laval),
- — 12°3 le 12 février 1932, etc...

BILAN DES DEGATS SUR LES VEGETAUX DANS LA REGION LYONNAISE :

D'un premier examen encore sommaire, la situation à la sortie des grands froids paraît s'établir comme suit :

Dans la région lyonnaise :

Vigne (Beaujolais) : dégâts de 20 à 25 % des yeux ou des cornes sur vignes taillées, moins de 5 % sur vignes non taillées, plus de dégâts sur les coteaux élevés qu'en plaine.

Pommier : pas de dégâts.

Poirier : quelques boutons floraux gelés (15 à 20 %) sur les variétés étant entrées en végétation avant le 1er février.

Pêcher : 65 à 75 % de boutons floraux gelés ; quelques brindilles endommagées à leur extrémité.

Abricotier : pratiquement 100 % des fleurs gelées ; extrémité des brindilles gelées en majorité ; sur les variétés ayant débourré avant le 1er février, les rameaux sont gelés jusqu'au bois de 2 et même 3 ans.

Céréales : céréales d'hiver gelées à 95 ou 97 %, y compris la racine.

Prairies : herbe détruite en surface, on peut prévoir un important retard de végétation.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
A. PITHIOUD.

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles :
P. LATARD.

132.326 — Imp. Réunies de Lyon — 1-1956
Dépôt légal n° T.402 — 1-1956

Le Gérant : G. GRISARD.